



Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale

Communiqué de presse

Mercredi 23 novembre 2022

Vendredi 25 novembre 2022

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

En ce début de campagne de mobilisation pour lutter contre les violences faites aux femmes, la Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale témoigne du soutien et du plein engagement des gynécologues auprès des femmes.

En tant que professionnel de santé qui prend en charge la femme à chaque étape clé de sa vie gynécologique, de la puberté à la ménopause, le gynécologue est en première ligne pour repérer les femmes victimes de violences et les orienter pour une prise en charge adaptée.

La consultation gynécologique, qui relève par définition de l'intime, permet d'établir au fil des années ou du temps une relation de confiance et un dialogue qui ne se limitent pas à l'examen clinique. Le gynécologue peut donc aider la femme à libérer sa parole.

C'est pour rappeler cet impératif d'écoute et de bienveillance que la FNCGM a participé aux côtés du CNGOF à l'élaboration de **la charte de la consultation en gynécologie**¹.

Il convient de rappeler que depuis la loi du 31 juillet 2020², il existe une dérogation permissive au secret professionnel, strictement encadrée, qui permet au médecin de faire le signalement judiciaire de violences observées chez sa patiente, si ces violences mettent la vie de la victime majeure en danger immédiat et que la victime se trouve sous l'emprise de l'auteur des violences.

A ce titre, la FNCGM sensibilise les gynécologues médicaux au repérage des femmes victimes de violences, à la compréhension de ses mécanismes au sein de la famille et leurs conséquences et à une prise en charge multidisciplinaire via la promotion de formations adaptées.

Contact presse :

EB Conseil - Emeline Barbé – 06 87 76 12 23 - emeline@eb-conseil.net

¹ https://www.fncgm.com/images/revue_presse/2021/Charte-de-consultation-gynecologie_-obstrique-2021-10.pdf

² Loi n°2020-936